

FICHE EMPLOI TYPE

Assistant(e) De Vie aux Familles

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

L'assistant(e) de vie aux familles (ADVF) contribue au bien être des personnes au sein de leur foyer en respectant leur dignité, leur intégrité, leur vie privée et leur sécurité. Pour permettre aux personnes âgées ou malades, aux personnes en situation de handicap de maintenir leur autonomie et de continuer à vivre à domicile, l'ADVF les aide en mettant en œuvre les gestes et techniques appropriés dans le respect de l'intimité et l'écoute de la personne. Il (elle) assure la garde d'enfants vivant à domicile.

L'ADVF réalise pour les particuliers l'entretien courant de leur logement et de leur linge en veillant à la qualité de sa prestation et en respectant les règles d'hygiène. Il (elle) intègre dans sa pratique les principes du développement durable.

Il (elle) accompagne les personnes fragilisées dans les actes essentiels de la vie quotidienne. L'ADVF les assiste pour s'habiller, pour faire leur toilette et pour se déplacer. Il (elle) les aide à préparer les repas et à faire les courses, à préserver les relations et les activités sociales. Il (elle) tient compte des attentes, des besoins et des consignes de la personne aidée et de son entourage. Il (elle) organise son travail de façon rationnelle et est réactif (réactive) face aux changements, aux imprévus et aux différentes façons de faire et d'être des personnes. L'ADVF adapte ses activités en fonction du degré de dépendance des personnes, en fonction des conditions matérielles et de la présence éventuelle d'autres intervenants. Il (elle) peut être amené à utiliser un cahier de liaison permettant la transmission d'informations et la passation de consignes.

L'ADVF assure essentiellement la garde de jeunes enfants, mais il (elle) peut également intervenir auprès d'enfants scolarisés (hors soutien scolaire).

Il (elle) intervient dans le respect des consignes des parents et des habitudes familiales pour le lever et le coucher des enfants, la toilette et le repas. Sa prestation est réalisée dans l'objectif de contribuer aux apprentissages de base des enfants. Il (elle) organise des activités ou des sorties en fonction de l'âge et du nombre d'enfants.

L'ADVF peut intervenir auprès de personnes en situation de handicap vivant à domicile.

Dans l'exercice de ses activités, l'ADVF peut être amené(e) à mettre en œuvre les compétences attestées par le certificat d'acteur prévention secours du secteur de l'aide à domicile (APS-ASD)* ou par le certificat Sauveteur secouriste du travail (SST). Il (elle) veille à la sécurité des personnes et préserve sa propre sécurité en appliquant les gestes et les postures adaptés. En situation d'urgence, il (elle) applique les gestes de premiers secours et alerte les intervenants concernés.

L'ADVF tient compte des limites de sa fonction et du cadre d'intervention convenu avec la personne aidée ou les parents.

Il (elle) est en relation avec les proches de la personne aidée et les parents des enfants, avec l'encadrant de l'entreprise ou de l'association, des professionnels de la santé et avec d'autres prestataires de services. Il (elle) respecte la confidentialité des informations reçues.

L'emploi s'exerce le plus souvent à temps partiel. Les horaires sont en discontinu et les plannings variables. Le travail peut s'effectuer durant la journée et parfois la nuit, tous les jours de la semaine, y compris le weekend. Il nécessite des déplacements sur les différents lieux d'intervention. La possession du permis de conduire et d'un véhicule est souvent nécessaire.

*Jusqu'en septembre 2015, cette formation portait le titre de « Certificat prévention secours (CPS) Intervenant à domicile

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADVF	REAC	TP-00391	06	25/01/2017	30/03/2016	11/62

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

L'emploi d'ADVF s'exerce le plus souvent au domicile des particuliers et parfois dans leur espace privé au sein de structures collectives. Il peut s'exercer auprès d'un seul employeur ou auprès d'employeurs multiples, en emploi direct ou en mandataire (l'employeur est la personne aidée) ou en mode prestataire (les employeurs sont les associations ou les entreprises d'aide à domicile).

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Auxiliaire de vie
- Assistant de vie
- Assistant ménager
- Agent à domicile
- Garde d'enfant à domicile
- Garde à domicile

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet.

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

CAP assistant technique en milieu familial et collectif (CAP ATMFC)
BEP carrières sanitaires et sociales (BEP CSS)
BEP accompagnement soins et services à la personne (BEP ASSP)
Mention complémentaire aide à domicile (MCAD)
CAP petite enfance (CAP PE)
BEPA services aux personnes
CAPA services aux personnes et vente en espace rural
Diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social (DEAES)
Diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS)
Diplôme d'état d'aide médico-psychologique (DEAMP)
Diplôme d'état d'assistant familial (DEAF)
Diplôme d'état d'aide-soignant (DEAS)
Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture (DEAP)
Assistant de vie dépendance (ADVD)

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Entretien du logement et du linge d'un particulier

Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier
Entretien du logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
Entretien du linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

2. Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage
Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne
Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas

3. Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADVF	REAC	TP-00391	06	25/01/2017	30/03/2016	12/62

Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants
Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants
Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités
Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas

Compétences transversales de l'emploi (le cas échéant)

Adopter une posture de service orientée vers la personne aidée
Communiquer avec les personnes aidées et leur entourage
Evaluer la qualité de la prestation d'aide aux personnes

Liste des activités types d'extension de spécialisation de l'emploi (le cas échéant)

4 - Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile
Prendre en compte la personne en situation de handicap dans son cadre de vie et en lien avec son entourage
Aider la personne en situation de handicap à maintenir le lien social et l'accompagner dans la réalisation de son projet de vie
Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'aide à la personne en situation de handicap

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau V (Nomenclature de 1969)

Convention(s) :

- Convention collective nationale de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile du 21 mai 2010
- Convention collective nationale des salariés du Particulier Employeur du 24 mars 1999
- Convention collective nationale des entreprises des services à la personne du 20 septembre 2012

Code(s) NSF :

330t - Réalisation de services sanitaires et sociaux

Fiche(s) Rome de rattachement

K1302 Assistance auprès d'adultes
K1303 Assistance auprès d'enfants
K1304 Services domestiques
K1305 Intervention sociale et familiale

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ADVF	REAC	TP-00391	06	25/01/2017	30/03/2016	13/62